

Entretien avec Krzysztof Kieslowski L'arme du désespoir

Stanislaw Latek and Marie-Claude Loiselle

Number 42, Spring 1989

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/22437ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

24/30 I/S

ISSN

0707-9389 (print)

1923-5097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Latek, S. & Loiselle, M.-C. (1989). Entretien avec Krzysztof Kieslowski : l'arme du désespoir. *24 images*, (42), 62–64.

ENTRETIEN AVEC KRZYSZTOF KIESLOWSKI

propos recueillis par Stanislaw Latek et Marie-Claude Loiseau



Miroslaw Baka dans
Tu ne tueras point.

L'ARME DU DÉSESPOIR

Au moment où *Tu ne tueras point*¹ de Krzysztof Kieslowski prenait l'affiche à Montréal et où le Conservatoire présentait une rétrospective de quatre films de fiction de ce réalisateur polonais injustement méconnu, celui-ci venait nous parler du film qui lui a enfin permis, après vingt ans de métier, d'accéder à une reconnaissance internationale. Entre *L'amateur* réalisé en 1979 et *Tu ne tueras point*, il y a une parfaite adéquation dans cette volonté de révéler les mécanismes les plus profonds d'une société sans issue; réalité présente également dans *Le basard* (1982) ou *Sans fin* (1984). Parallèlement à cette constance s'effectue, d'un film à l'autre, un glissement vers une vision du monde de plus en plus pessimiste, de plus en plus liée à l'abîme qui, sans retour semble-t-il, attire son pays. D'une rigueur exceptionnelle, *Tu ne tueras point* ne montre autre chose que le revers implacable d'un réel que nous évitons de regarder.

–24 images: Vos films traitent de problèmes moraux sans toutefois porter de jugement. Quelles sont les raisons qui vous incitent à ne pas prendre position?

–Krzysztof Kieslowski: Je suis évidemment conscient que bien des gens sont réfractaires à ce genre d'approche mais ma raison de filmer est de poser des questions, pas de donner des réponses. Je présente un problème puis j'observe ce qui en résulte. Comment pourrais-je indiquer une voie à suivre alors que j'en suis moi-même à m'interroger? Je ne veux en aucun cas répondre à quelque question fondamentale.

–24 images: Est-ce parce que vous croyez que les gens ne savent pas regarder que vous sentez le besoin de montrer les choses de façon aussi implacable que vous le faites?

–K. Kieslowski: Les gens ont toujours refusé de regarder la réalité en face, de voir la vie telle qu'elle est. Peu de gens osent dire: «Voilà. C'est comme ça» parce que la réalité est sombre et

on aime pas leur entendre dire.

–24 images: On sait que *Tu ne tueras point* fait partie d'une série de dix films se référant chacun à un des dix commandements. En quoi consiste plus précisément cette série?

–K. Kieslowski: Je préfère utiliser le terme de «cycle» plutôt que de «série» puisque chaque film est indépendant des autres. Il s'agit à chaque fois de nouveaux acteurs, d'une histoire autonome, et même, pour ce qui est de la photo, de dix directeurs-photo différents. J'ai donc dû réaliser dix films en deux ans. Deux ont été réalisés pour une diffusion en salles: *Tu ne tueras point* et *A Short Film about Love*². Les huit autres le furent pour la télévision et seront présentés à l'automne en Pologne.

–24 images: Est-ce pour des raisons de financement que vous avez choisi de réaliser seulement deux des films pour le cinéma?

–K. Kieslowski: Cette idée d'un cycle de films portant sur le



Le basard (1982).

décalogue a été au départ entièrement conçue pour la télévision. Pour ce qui est de *Tu ne tueras point*, j'avais eu l'idée de ce projet bien avant, seulement, j'hésitais à le tourner d'une manière aussi crue que je l'imaginai. C'est pourquoi j'ai senti le besoin de le rattacher à ce cycle pour, en quelque sorte, justifier cette violence. Hors d'un tel contexte, je craignais qu'on trouve gratuit d'aborder le meurtre de cette façon. Pour ce qui est des huit films pour la télé, je n'aurais pas pu, pour une question de temps, les réaliser pour le cinéma. Par contre, il était nécessaire de tourner deux des films en les destinant aux salles de façon à aller chercher des fonds ailleurs. C'est ainsi, grâce à l'argent obtenu pour ces deux films, que nous avons pu mener à terme le cycle.

-24 images: *Aucun des personnages de Tu ne tueras point ne permet au spectateur de s'y identifier. Cette approche découle-t-elle de la seule volonté de rendre la réalité sociale le plus objectivement possible?*

-K. Kieslowski: C'était évidemment la principale raison puisque j'ai voulu donner au film la forme d'une analyse sociale, mais il y a aussi que je n'ai voulu en rien me laisser séduire par la voie de la facilité. Les gens ont beaucoup trop tendance à s'identifier à des mythes, à des personnages qu'on ne peut jamais devenir. C'était trop simple de faire de la victime un personnage sympathique venant drainer la compassion du public. Il est tellement plus facile de diriger les émotions du spectateur que de lui montrer

les choses comme elles sont. La mort menace chacun sans distinction. C'est pourquoi j'ai tenu à montrer le meurtre du chauffeur de taxi de façon aussi cruelle et bestiale que la pendaison de l'assassin. Dans la réalité, la mort qui nous menace à chaque instant est aussi horrible pour tout le monde, mais nous ne voulons pas l'admettre parce qu'il ne serait pas possible de vivre avec une telle conscience.

-24 images: *Quel pouvoir accordez-vous à la création? Quelle est votre vision du rôle de l'artiste?*

-K. Kieslowski: Pour répondre à cette question, il faut remonter dans l'histoire de la Pologne, revenir au XIXe siècle, à l'époque du romantisme polonais et même avant. Le rôle de l'artiste a toujours été exagéré et survalorisé, alors qu'on attendait de lui qu'il indique à la nation le chemin à prendre. Les gens ont longtemps investi tout leur espoir dans ce regard de l'artiste, lui conférant un pouvoir quasi magique, une capacité de voir des choses qu'eux seraient impuissants à percevoir. On a cru également que l'artiste pouvait changer le monde. Moi, je n'y crois pas. Il peut seulement rendre visible ce qui existe là, présentement. Le rôle de l'artiste est également d'accompagner les gens, de leur montrer qu'ils ne sont pas seuls, que d'autres vivent et pensent la même chose qu'eux.

-24 images: *Vous croyez que les artistes cherchent à donner la mesure, à indiquer une seule voie qui serait la bonne?*

-K. Kieslowski: Oui je le crois.



Tu ne tueras point. «Il est tellement plus facile de diriger les émotions du spectateur que de lui montrer les choses comme elles sont.»

–24 images: Pourquoi avez-vous abandonné la forme documentaire pour la fiction? Est-ce parce que vous accordez un pouvoir plus grand à la fiction?

–K. Kieslowski: J'aime filmer la réalité en sachant affronter tout ce qu'elle possède d'imprévisible. J'ai concentré longtemps mon travail sur le documentaire parce que j'estimais la réalité plus intéressante que tout ce qui peut être inventé. J'ai cessé la réalisation de documentaires parce que d'une part, ce genre a presque complètement disparu, tué par le reportage télévisé qui est la plupart du temps un produit superficiel et standardisé, mais aussi parce que j'ai eu peur de voir mes films utilisés par la police.

J'ai compris qu'en filmant ce qui m'intéressait de montrer, je lui fournissais malgré moi un instrument très utile.

–24 images: Selon le contenu du film, on sent que la façon de filmer relève toujours de choix très réfléchis. Comment travaillez-vous avec votre directeur-photo et comment expliquer que vous ne travaillez presque jamais avec le même?

–K. Kieslowski: Jusqu'à il y a dix ans, je ne travaillais qu'avec deux directeurs-photo, selon le film, son sujet. J'ai ensuite pris conscience que pour que la vision du monde que je projette dans mes films s'enrichisse, pour que mon image filmique progresse, il fallait que je travaille avec différents directeurs-photo et que je leur permette de m'apporter leur propre vision du monde. Je dois pour cela donner le maximum de liberté pour qu'il puisse montrer même ce que parfois je ne vois pas. Nous discutons au départ de l'effet désiré puis je le laisse aller. Pour **Tu ne tueras point** par exemple, j'ai demandé à Slawomir Idziak le directeur-photo, de projeter l'image d'un monde où l'on ne peut vivre, où le meurtre semble quelque chose de fatal, d'inévitable. Il est toujours difficile lorsque l'on travaille en extérieurs et avec de petits budgets de trafiquer ce qui se trouve devant l'objectif. Alors, en fabriquant lui-même un filtre teinté donnant une coloration verdâtre à l'image et salissant son contour, il a pu s'ingérer, par sa caméra, dans ce monde hostile que nous désirions rendre.

–24 images: Malgré son sujet, il semble que **Tu ne tueras point** n'ait pas eu les problèmes de distribution de vos précédents films. La discussion sur la peine de mort est-elle maintenant permise dans les médias officiels?

–K. Kieslowski: La peine de mort n'est plus un sujet tabou en Pologne. Au moment où j'ai réalisé **Tu ne tueras point**, tout avait déjà été dit sur le sujet. Mais à la sortie du film, les discussions se sont ravivées. Dans un hebdomadaire polonais, on a publié une lettre de protestation contre mon film, d'un des bourreaux officiels. Celui-ci s'insurgeait contre le fait que son rôle y soit présenté sur le même pied que celui du meurtrier, alors que son travail est socialement très utile et en plus, dit-il, mal payé. Mon film est donc non seulement venu réamorcer la discussion sur la peine de mort, mais a également permis au bourreau de saisir l'occasion pour réclamer l'augmentation de son salaire... ●

(1) La critique de **Tu ne tueras point** est parue dans 24 images no 39-40.

(2) Ce titre correspond au titre anglais de **Tu ne tueras point**: *A Short Film about Killing*.

INSTITUT
QUÉBÉCOIS
du cinéma

POUR LA SUITE DU CINÉMA

L'INSTITUT RÉUNIT
SCÉNARISTES • PRODUCTEURS • RÉALISATEURS
INTERPRÈTES • TECHNICIENS
INDUSTRIES TECHNIQUES • DISTRIBUTEURS
EXPLOITANTS

L'INSTITUT CONSEILLE L'ÉTAT SUR
L'ÉLABORATION ET LA MISE EN
ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU
CINÉMA

L'INSTITUT EFFECTUE DES RECHERCHES
DANS LE DOMAINE DU CINÉMA

INSTITUT QUÉBÉCOIS DU CINÉMA
80, RUE DE BRÉSOLÈS, MONTRÉAL (QC) H2Y 1V5
☎ (514) 288-7655 TÉLÉX: 055-62171 MTL (EXT. 811)
TÉLÉCOPIEUR: (514) 288-7289

Organisme constitué en vertu
de la Loi sur le cinéma
(S.R.Q. C. 19-1)

Subventionné par le
Ministère des
Affaires culturelles